

Philippe Cormann,
professeur de contrebasse

Programme de cours en formation instrumentale :
Spécialité Contrebasse

Table des matières

	Objectifs généraux
page 1	1. Filière de formation et qualification (F et Q pour les enfants, FA et QA pour les adultes) 2. Filière de transition (T)
	Référentiels de compétences
page 3	Filière de formation: année F1 à F3 et Ad. FA1 et FA2 Socles de compétences année F1 à F3 et Ad. FA1 et FA2
page 5	Filière de formation: année F4 et F5 et Ad. FA3 et FA4
page 6	Socles de compétences année F4 à F5 et Ad. QA3 et QA4
page 8	Filière de qualification: année Q1 à Q3 et Ad. QA1 et QA2
page 9	Socles de compétences année Q1 à Q3 et Ad. QA1 et QA2
page 11	Filière de qualification: année Q4 et Q5 et Ad. QA3 et QA4
page 12	Socles de compétences année Q4 à Q5 et Ad. QA3 et QA4
page 15	Filière de transition
page 16	Socles de compétences année T1 à T3
page 19	Socles de compétences année T5
page 20	
	Bibliographie
page 21	

Philippe Cormann, professeur

Objectifs généraux

1. Filière de formation et de qualification

Tout au long des années d'études, tout sera mis en œuvre pour donner à l'élève le goût et le plaisir de pratiquer la musique à l'aide de son instrument, de mettre celle-ci à sa portée en lui apportant une technique de base solide, une compréhension du langage musical et une autonomie suffisante comme vecteur d'expression afin de l'aider à développer sa personnalité, son imagination et sa créativité.

Les cours, collectifs et semi-collectifs, auront pour but de stimuler une participation active des élèves par le biais de mise en situations suscitant la découverte et la recherche personnelles du chemin les menant à leur propre épanouissement. Les cours ne seront pas une dispense de savoir du professeur à l'élève, mais un échange au sein d'un groupe dans lequel le professeur guide et oriente les élèves dans leur progression.

Les objectifs généraux de ce projet seront de développer un travail individuel dans un esprit de groupe, de favoriser l'échange, l'écoute de l'autre, développer l'oreille et la critique musicale par une prise de conscience de la phrase, des respirations, des différents outils du langage musical comme moyens d'expression.

Développer une technique de base solide par l'utilisation de méthodologies et d'œuvres adaptées au rythme de travail et d'assimilation de chaque élève.

Élaborer un programme plus adapté à chaque filière, en fonction des aspirations de chacun et favoriser un esprit d'ouverture à tous les styles de musiques, d'hier et d'aujourd'hui, sans restriction de genres ni de style, .

Donner les moyens de pouvoir aborder les œuvres d'un large répertoire et de surmonter, par sa propre réflexion, les difficultés techniques et, ou, d'interprétation rencontrées, en un mot, être autonome.

2. Filière de transition

Dans un esprit de préparation à l'enseignement supérieur artistique et d'immersion dans le milieu musical, approfondissement des objectifs de la formation avec un niveau d'exigence accru.

Il s'agira donc de poser les bases de :

- a) La maîtrise gestuelle et respiratoire adaptée à l'instrument ainsi que la maîtrise technique
- b) L'écoute critique
- c) La constitution d'un répertoire
- d) La connaissance formelle et stylistique
- e) Démarches créatives
- f) Gestion du travail à domicile
- g) Socles de compétences

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale , des attitudes corporelles , une position et une utilisation de son corps en harmonie avec l'instrument et son jeu .

Par la conscientisation de son corps, dans l'espace et avec l'instrument, de ses points d'appuis (jambes), de l'importance du poids du corps sur le sol et particulièrement des bras qui par cette prise de conscience permet une mise en action gestuelle détendue et fluide en utilisant le poids de son corps comme source d'énergie .

Par des conseils appropriés à chacun, en fonction de chaque morphologie, l'objectif sera d'aider l'élève à trouver sa position avec l'instrument (et avec l'archet), souple et détendue, et donc naturelle puisqu'elle respectera les spécificités de sa propre morphologie.

La technique de l'instrument ne sera jamais que l'apprentissage d'une succession de gestes, et n'est donc pas une finalité en soi mais le chemin le plus court permettant à chacun de trouver les moyens nécessaires à la réalisation de ses aspirations.

Apprentissage des deux premières positions (main gauche), de la tenue de l'archet, de la technique du pizzicato jazz et du pizzicato archet en main.

Approche de la technique du démanché.

Connaissance des gammes en rapport avec les positions découvertes.

2. Écoute critique

Acquérir, développer et affiner son oreille de manière active et non passive, c'est à dire, par l'expérimentation, écouter plus qu'entendre .

Sensibiliser l'élève à la qualité de la sonorité dans un souci progressif de recherche d'amélioration.

Poser les bases de la justesse par l'écoute comparative à deux, avec le professeur ou en groupe.

Découverte de l'accord de l'instrument par l'emploi des sons harmoniques.

D'une manière générale, sensibiliser l'oreille aux sons graves.

Développer une écoute active par l'écoute d'une même phrase ou extrait, jouée avec des articulations, des dynamiques au départ opposées et progressivement plus nuancées.

Philippe Cormann, professeur

3. Constitution d'un répertoire

Approche d'un répertoire non limitatif, couvrant un large répertoire allant de la naissance de la musique à nos jours, sans restrictions de genre ni de style par la découverte au départ de pièces extraites de recueils (cités en bibliographie) adaptées à la progression et aux moyens de chaque élève.

4. Connaissance formelle et stylistique

Acquérir progressivement des outils de compréhension du discours musical (tonalités, indications mentionnées, mesure, structure des phrases, repérer les différentes parties ...).

Savoir présenter et parler même sommairement des pièces travaillées, la situer dans l'histoire, ou si le compositeur a écrit dans le "style de...." (fréquent dans les recueils didactiques).

Connaissances sommaires de la lutherie par la découverte des différents éléments qui composent l'instrument.

5. Démarches créatives

Nous avons tous enfouies au plus profond de nous, des aspirations inconnues, des joies mais aussi des souffrances. L'art et plus particulièrement la musique, plus encore que le langage parce qu'elle va au-delà des mots, peut être libérateur de l'expression de notre être tout entier et contribuer à notre épanouissement. En faisant pénétrer la vie là où parfois régnait un pénible apprentissage technique, la musique peut devenir un puissant facteur d'équilibre et d'harmonie.

La créativité de chacun sera stimulée et encouragée par une invitation à réaliser dans le cursus, sans réductibilité de style et de forme, et sans a priori de jugement qualitatif, un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

6. Gestion du travail à domicile

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome jusqu'au prochain cours.

Philippe Cormann, professeur

Évaluations (F1 à F3 et FA1 à FA2)

Tout au long de ces premières années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un débutant dans son évolution.

Une évaluation continue, basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Au moins une fois sur l'année, en plus d'un examen sanctionné par une cotation, il sera proposé aux élèves de présenter tout ou partie de son répertoire dans le cadre d'une audition de classe ou publique ou d'un concert, qui pourrait se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines.

Socles de compétences(F3-FA2)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de:

1.Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences.

2.Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental.

Présenter deux œuvres musicales de style différents et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs.

3.Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

4.Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,...proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

Philippe Cormann, professeur

Filière de formation - Année F4 à F5 et FA3 à FA4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et une utilisation du corps et des mains en harmonie avec l'instrument.

Main gauche;

Apprentissage de la vélocité de la main gauche, prendre conscience de l'importance de la précision du geste et de sa rapidité comme moyen de surmonter les difficultés qu'engendre la taille de l'instrument.

Technique du démanché et de l'anticipation de la main gauche.

Bonne connaissance du manche jusqu'au médium de l'instrument.

Main droite;

Exploration et mise en pratique des articulations les plus courantes avec et sans l'archet (détaché, lié, staccato, soutenu, deux liés-deux détachés,...)

Récupérer son archet, c'est à dire pouvoir le replacer à tous moment à l'endroit voulu en l'envisageant comme une respiration, qui permet de reprendre son souffle même brièvement, afin de préserver l'énergie nécessaire à la conduite d'une phrase ou d'un motif de sa naissance à son apogée(ou sa mort).

Tendre vers une certaine qualité du son dans les principaux registres et dans des dynamiques différentes .

2. Écoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs important de son autonomie en stimulant chaque élève à formuler son avis sur sa propre performance, ainsi que dans le cadre de cours collectifs, sur celle des autres dans le cadre d'une démarche respectueuse et constructive.

Poser les bases de l'accord de l'instrument même si l'oreille doit encore s'affiner.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives au travers d'exercices spécifiques qui aideront à l'amélioration de la qualité du son et de son intensité.

3. Constitution d'un répertoire

Constituer progressivement un répertoire sans restrictions de genres et adapté à ses possibilités en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

Susciter la découverte de nouvelles pièces par la proposition de compiler des partitions appartenant au professeur et, ou, aux autres élèves, premiers pas vers la lecture à vue, lui

donnant un sens concret et l'occasion constructive de faire un bilan de ses

acquis et éventuellement faiblesse(s) et donc de pouvoir progresser vers l'autonomie.

Suggestion de recherche à faire dans les bacs d'une librairie musicale, propositions d'écoute de cds (Médiathèque, Discobus,...) de recherche sur internet etc...

Participation à de la musique d'ensemble en classe , à deux, trois, mais aussi en interaction avec d'autres classes ou diverse formations instrumentales .

4. Connaissance formelle et stylistique

Comprendre et repérer les différents éléments du discours musical (forme, cellules, motifs, thème, phrases,...mais aussi le tempo, nuances, doigts et coups d'archet).

Être capable de situer une œuvre et de la rapporter à une époque, un style.

Proposer la réalisation d'un travail, ou d'une recherche sur un compositeur, ou un mouvement, ou encore sur l'instrument....(histoire, anecdotes,...)

5. Démarches créatives

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,...proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

Élaboration et création de lignes de basse au départ d'une grille d'accords simple comme première démarche constructive vers l'improvisation.

6. Gestion du travail à domicile

Comprendre et utiliser le vocabulaire propre à l'instrument mais aussi à la pratique musicale comme moyen de communication avec son ou ses partenaires.

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome jusqu'au prochain cours.

Évaluations (F4 à F5 et FA4)

Tout au long de ces années de formation, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un débutant dans son évolution.

Une évaluation continue, basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Au moins une fois sur l'année, en plus d'un examen sanctionné par une cotation, il sera proposé aux élèves de présenter tout ou partie de son répertoire dans le cadre d'une audition de classe ou publique ou d'un concert, qui pourrait se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines.

Philippe Cormann, professeur

Socles de compétences(F5-FA4)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de:

1.Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences et si possible, justifier son analyse.

2.Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

Présenter trois œuvres musicales de style différents et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs avec une exigence manifeste de justesse et de qualité de sonorité tout en montrant une volonté expressive en rapport avec l'œuvre.

3.Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile.

4.Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,...proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

La réussite des socles de compétences est sanctionnée par un certificat et donne de plein droit l'accès en filière de qualification ou de transition. En cas d'échec, un redoublement est permis de façon à encourager l'élève vers une mise à niveau qui lui permettra de continuer dans l' une ou l'autre filière sans difficultés.

Philippe Cormann, professeur

Filière de Qualification - Q1 à Q3 et QA1 à QA2

Les objectifs décrits en filière de Formation sont poursuivis et approfondis en filière de Qualification.

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et utilisation du corps et des mains en harmonie avec l'instrument et son jeu. A ce stade, une position souple et sans crispation est censée être acquise. Si ce n'est pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction par le biais d'exercices spécifiques résultant d'une réflexion commune permettant la résolution des problèmes.

Connaissance des positions intermédiaires de la main gauche et découverte de la position du pouce.

Utilisation du vibrato comme moyen d'expression.

Pouvoir "swinguer" en pizzicato et avoir une bonne gestion des différents coups d'archet au talon, au milieu, et à la pointe et ce, dans tous les différents niveaux de dynamique.

Démontrer une réelle compétence dans toutes les positions jusqu'à une octave de chaque corde à vide.

Pouvoir effectuer soi-même quelques réparations sur l'instrument comme changer les cordes, replacer le chevalet, nettoyer les cordes, la touche, la caisse...

2. Écoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie en stimulant chaque élève à formuler son avis sur sa propre performance, ainsi que dans le cadre de cours collectifs, sur celle des autres dans le cadre d'une démarche respectueuse et constructive. Reproduire d'oreille des éléments musicaux ou extraits de musique traditionnelle (parce que par tradition, elle se transmet oralement) mais aussi de toute autre origine, de construction simple et reposant sur une harmonie de deux ou trois accords basiques.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives au travers d'exercices spécifiques qui aideront à l'amélioration de la qualité du son et de son intensité en mettant en évidence de plus en plus la relation entre l'expression et la qualité du son. De cette façon, l'élève va acquérir progressivement un jeu de plus en plus riche lui ouvrant la porte du répertoire des plus grands compositeurs.

3. Constitution d'un répertoire

Continuer sa progression dans la constitution d'un répertoire sans restrictions de genres et adapté à ses possibilités en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

Continuer à susciter la découverte de nouvelles pièces par la proposition de compiler des partitions appartenant au professeur et, ou, aux autres élèves, et en proposant de les parcourir par extraits ou entièrement en lecture à vue, donnant ainsi un sens concret à la lecture et créant à l'occasion constructive de faire un bilan de ses acquis et éventuellement faiblesse(s) et donc de pouvoir progresser vers l'autonomie.

Suggestion de recherche à faire dans les bacs d'une librairie musicale, propositions d'écoute de cds (Médiathèque, Discobus,...) de recherche sur internet etc...

Participation à de la musique d'ensemble en classe, à deux, trois, mais aussi en interaction avec d'autres classes ou diverses formations instrumentales.

Fréquentation du cours de musique de chambre.

4. Connaissance formelle et stylistique

De manière constante et progressive, le professeur transmet progressivement les outils de compréhension du discours musical. Il s'assurera que l'élève est capable de les utiliser pour réaliser une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille (cellules, phrases, formes, cadences, tonalités, modulations, termes musicaux,...)

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il aborde et se procurera des enregistrements de ces œuvres ainsi que sur la production du compositeur par le biais de la médiathèque, d'internet, radio, etc...

5. Démarches créatives

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

Élaboration et création de lignes de basse plus complexe au départ d'une grille d'accords plus fournie utilisant des accords de septième ainsi que des tonalités plus altérées comme démarche constructive vers l'improvisation.

6. Gestion du travail à domicile

Mise en place des outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. Comprendre et utiliser le vocabulaire propre à l'instrument mais aussi à la pratique musicale comme moyen de communication avec son ou ses partenaires.

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome jusqu'au prochain cours.

Évaluations (Q1 à Q3 et QA1 à QA2)

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un débutant dans son évolution.

Une évaluation continue, basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Une fois sur l'année (au moins), en plus d'un examen sanctionné par une cotation, il sera proposé aux élèves de présenter tout ou partie de son répertoire dans le cadre d'une audition de classe ou publique ou d'un concert, qui pourrait se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines.

Socles de compétences (Q3 et QA2)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de :

1. Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences, les modulations importantes et les justifier.

2. Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

Présenter deux œuvres musicales de style différents et d'une certaine vélocité et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.

Pouvoir aborder un extrait d'une des suites de J.S. Bach pour violoncelle.

3. Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile pour son niveau.

4. Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme, ... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

Proposer l'expérimentation d'une composition personnelle, intégrée ou non à une partition existante (cadence écrite ou improvisée, introduction d'un morceau, variation...).

Philippe Cormann, professeur

La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation vers une autre discipline.

Philippe Cormann, professeur

Filière de Qualification - Q4-Q5 et QA3-QA4

1. Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et utilisation du corps et des mains en harmonie avec l'instrument et son jeu. A ce stade, une position souple et sans crispation est censée être acquise. Si ce n'est toujours pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction par le biais d'exercices spécifiques résultant d'une réflexion commune permettant la résolution des problèmes.

Approfondissement des connaissances des positions intermédiaires de la main gauche et travail plus appuyé de la position du pouce.

Autonomie dans le choix des doigtés et des coups d'archet comme moyen d'expression.

Utilisation et contrôle du vibrato comme moyen d'expression.

Pouvoir "swinguer" en pizzicato et avoir une aisance certaine dans la gestion des différents coups d'archet au talon, au milieu, et à la pointe et ce, dans tous les différents niveaux de dynamique.

Démontrer une réelle compétence dans toutes les positions jusqu'à une octave de chaque corde à vide et pouvoir employer la position du pouce comme moyen d'atteindre les harmoniques supérieures

Pouvoir effectuer soi-même quelques réparations sur l'instrument comme changer les cordes, replacer le chevalet, nettoyer les cordes, la touche, la caisse... Gérer soi-même l'entretien de son instrument (contacts luthier, magasins spécialisés,...

2. Écoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie en stimulant chaque élève à formuler son avis sur sa propre performance, ainsi que dans le cadre de cours collectifs, sur celle des autres dans le cadre d'une démarche respectueuse et constructive mais aussi dans le cadre d'un concert auquel la classe assisterait.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux ou extraits de musique traditionnelle (parce que par tradition, elle se transmet oralement) mais aussi de toute autre origine, de construction simple et reposant sur une harmonie de deux ou trois accords basiques.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives au travers d'exercices spécifiques qui aideront à l'amélioration de la qualité du son et de son intensité en mettant en évidence de plus en plus la relation entre l'expression et la qualité du son.

De cette façon, l'élève va acquérir progressivement un jeu de plus en plus riche lui ouvrant la porte du répertoire des plus grands compositeurs.

3. Constitution d'un répertoire

Continuer sa progression dans la constitution d'un répertoire sans restrictions de genres et adapté à ses possibilités en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

Continuer à susciter la découverte de nouvelles pièces par la proposition de compiler des partitions appartenant au professeur et, ou, aux autres élèves, et en proposant de les parcourir par extraits ou entièrement en lecture à vue, donnant ainsi un sens concret à la lecture et créant là l'occasion constructive de faire un bilan de ses acquis et éventuellement faiblesse(s) et donc de pouvoir progresser vers l'autonomie.

Suggestion de recherches à faire dans les bacs d'une librairie musicale, propositions d'écoute de cds (Médiathèque, Discobus,...) de recherches sur internet etc...

Participation à de la musique d'ensemble en classe, à deux, trois, mais aussi en interaction avec d'autres classes ou diverses formations instrumentales.

Fréquentation du cours de musique de chambre.

4. Connaissance formelle et stylistique

De manière constante et progressive, le professeur transmet progressivement les outils de compréhension du discours musical.

Régulièrement, l'élève travaillera seul une œuvre d'une difficulté inférieure au niveau habituel des œuvres de son répertoire de même qu'une lecture à vue lui sera ponctuellement proposée afin de stimuler une analyse rapide des pièces lues et développer sa capacité de lecture anticipative.

Il s'assurera que l'élève est capable d'utiliser les moyens développés précédemment pour réaliser de manière autonome une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille (cellules, phrases, formes, cadence, tonalités, modulations, termes musicaux,...)

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il aborde et se procurera des enregistrements de ces œuvres ainsi que sur la production du compositeur par le biais de la médiathèque, d'internet, radio, etc...

5. Démarches créatives

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

Élaboration et création de lignes de basse plus complexe au départ d'une grille d'accords plus fournie utilisant des accords de septième ainsi que des tonalités plus altérées comme démarche constructive vers l'improvisation.

Faire l'expérience d'une composition personnelle, intégrée ou non à une partition existante (cadence écrite ou improvisée, introduction d'un morceau, variations etc...).

6. Gestion du travail à domicile

Mise en place des outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. Comprendre et utiliser le vocabulaire propre à l'instrument mais aussi à la pratique musicale comme moyen de communication avec son ou ses partenaires.

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome jusqu'au prochain cours.

Évaluations (Q4-Q5 et QA3-QA4)

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue, basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Deux fois sur l'année (au moins), il sera proposé aux élèves de présenter tout ou partie de son répertoire dans le cadre d'une audition de classe ou publique (répertoire varié). Ce dernier sera sanctionné par une cotation selon le projet de l'établissement. Ceux-ci pourraient se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines afin de pouvoir porter les critiques sur l'attitude artistique et scénique de l'élève.

Socles de compétences (Q5 et QA4)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de:

1. Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser sommairement une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences, les modulations importantes et les justifier.

2. Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

Présenter deux œuvres musicales de style différents et d'une certaine vélocité et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.

Pouvoir aborder et présenter un extrait d'une des suites de J.S.Bach.

Jouer au moins une pièce de mémoire.

3. Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce facile pour son niveau.

4. Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme, ... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice.

La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation vers une autre discipline.

Philippe Cormann, professeur

Filière de Transition T1, T2,T3

1.Maîtrise gestuelle et technique

Acquérir une posture générale, des attitudes corporelles, une position et utilisation du corps et des mains en harmonie avec l'instrument et son jeu.

A ce stade, une position souple et sans crispation est censée être acquise. Si ce n'est toujours pas le cas, le professeur invitera l'élève à réaliser des exercices de décontraction par le biais d'exercices spécifiques résultant d'une réflexion commune permettant la résolution des problèmes.

L'apprentissage de la mémorisation par la reproduction d'oreille d'éléments musicaux mais aussi par la lecture régulière de pièces nouvelles ou d'extraits. Approfondissement des connaissances des positions intermédiaires de la main gauche et travail plus appuyé de la position du pouce.

Autonomie dans le choix des doigtés et des coups d'archet comme moyen d'expression.

Utilisation et contrôle du vibrato comme moyen d'expression.

Pouvoir "swinguer" en pizzicato et avoir une aisance certaine dans la gestion des différents coups d'archet au talon, au milieu, et à la pointe et ce, dans tous les différents niveaux de dynamique.

Démontrer une réelle compétence dans toutes les positions jusqu'à une octave de chaque corde à vide et pouvoir employer la position du pouce comme moyen d'atteindre les harmoniques supérieures.

Pouvoir effectuer soi-même quelques réparations sur l'instrument comme changer les cordes, replacer le chevalet, nettoyer les cordes, la touche, la caisse...Gérer soi-même l'entretien de son instrument (contacts luthier, magasins spécialisés,...).

2.Écoute critique

Acquérir et développer un sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie en stimulant chaque élève à formuler son avis sur sa propre performance, ainsi que dans le cadre de cours collectifs, sur celle des autres dans le cadre d'une démarche respectueuse et constructive mais aussi dans le cadre d'un concert auquel la classe assisterait.

Reproduire d'oreille des éléments musicaux ou extraits de musique traditionnelle (parce que par tradition, elle se transmet oralement) mais aussi de toute autre origine, de construction simple et reposant sur une harmonie de deux ou trois accords basiques.

Expérimenter progressivement les ressources sonores de l'instrument en relation avec leurs potentialités expressives au travers d'exercices spécifiques qui aideront à l'amélioration de la qualité du son et de son intensité en mettant

en évidence de plus en plus la relation entre l'expression et la qualité du son. De cette façon, l'élève va acquérir progressivement un jeu de plus en plus riche lui ouvrant la porte du répertoire des plus grands compositeurs.

3. Constitution d'un répertoire

Continuer sa progression dans la constitution d'un répertoire sans restrictions de genres et adapté à ses possibilités en ce compris d'éventuelles compositions personnelles.

La découverte progressive des signes et du langage graphique de l'écriture contemporaine.

Continuer à susciter la découverte de nouvelles pièces par la proposition de compiler des partitions appartenant au professeur et, ou, aux autres élèves, et en proposant de les parcourir par extraits ou entièrement en lecture à vue, donnant ainsi un sens concret à la lecture et créant là l'occasion constructive de faire un bilan de ses acquis et éventuellement faiblesse(s) et donc de pouvoir progresser vers l'autonomie.

Suggestion de recherche à faire dans les bacs d'une librairie musicale, propositions d'écoute de cds (Médiathèque, Discobus,...) de recherches sur internet etc...

Participation à de la musique d'ensemble en classe, à deux, trois, mais aussi en interaction avec d'autres classes ou diverses formations instrumentales.

Fréquentation du cours de musique de chambre.

4. Connaissance formelle et stylistique

De manière constante et progressive, le professeur transmet les outils de compréhension du discours musical.

Régulièrement, l'élève travaillera seul une œuvre d'une difficulté inférieure au niveau habituel des œuvres de son répertoire, une lecture à vue lui sera ponctuellement proposée afin de stimuler une analyse rapide et développer sa capacité de lecture anticipative.

Il s'assurera que l'élève est capable d'utiliser les moyens développés précédemment pour réaliser de manière autonome une analyse sommaire de l'œuvre qu'il travaille (cellules, phrases, formes, cadence, tonalités, modulations, termes musicaux,...)

L'élève se documentera sur les œuvres qu'il aborde et se procurera des enregistrements de ces œuvres ainsi que sur la production et bibliographie du compositeur par le biais de la médiathèque, des librairies, d'internet, de la radio, etc...

5. Démarches créatives

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire

d'élaboration d'énergie créatrice.

Élaboration et création de lignes de basse plus complexe au départ d'une grille d'accords plus fournie utilisant des accords de septième ainsi que des tonalités plus altérées comme démarche constructive vers l'improvisation.

Faire l'expérience d'une composition personnelle, intégrée ou non à une partition existante (cadence écrite ou improvisée, introduction d'un morceau, variations etc...).

6. Gestion du travail à domicile

Mise en place des outils qui permettront à l'élève de déchiffrer et de dégager les éléments essentiels à la mise en place d'un morceau de manière autonome. Comprendre et utiliser le vocabulaire propre à l'instrument mais aussi à la pratique musicale comme moyen de communication avec son ou ses partenaires.

A chaque cours, le professeur s'assurera de la compréhension des remarques, et que l'élève est prêt à les appliquer de manière autonome jusqu'au prochain cours.

Élaboration d'un plan de travail efficace et conscientisation de l'importance de la régularité du travail.

Évaluations T1, T2, T3, T4, T5

Tout au long de la filière de qualification, le rythme propre à chacun sera respecté avec l'adaptation du travail individuel de façon à ne jamais mettre en difficulté irraisonnée un élève dans son évolution.

Une évaluation continue, basée sur l'encouragement sera appliquée à tous les points décrits ci-dessus et ce, chaque semaine.

Deux fois sur l'année (au moins), il sera proposé aux élèves de présenter tout ou partie de son répertoire dans le cadre d'une audition de classe ou publique (répertoire varié). Ce dernier sera sanctionné par une cotation selon le projet de l'établissement. Ceux-ci pourraient se dérouler en collaboration avec d'autres classes d'instruments ou d'autres disciplines afin de pouvoir porter les critiques sur l'attitude artistique et scénique de l'élève ainsi que sur sa maîtrise technique de l'instrument.

Un jury extérieur est, si possible invité à enrichir l'élève d'un avis objectif sur sa prestation.

Socles de compétences (T3)

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de:

1. Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences, les modulations importantes et les justifier.

Pouvoir respecter scrupuleusement les indications, phrasés et articulations d'une partition.

Pouvoir présenter et situer dans son contexte historique et, ou, de création, une œuvre jouée.

Faire preuve de curiosité et d'envie de découvrir par une attitude active, le monde de la musique (rencontres, concerts, écoute, lecture,...)

2. Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

Présenter deux œuvres musicales de style différents et d'une certaine vélocité dont au moins un mouvement de sonate et, ou, de concerto et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.

Pouvoir aborder un extrait d'une des suites de J.S.Bach.

Jouer tout le répertoire de mémoire.

3. Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce imposée.

4. Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice qui pourrait donner naissance à une composition personnelle ou à un moment d'improvisation et être interprété en public.

La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation vers une autre discipline.

Socles de compétences T5

Relativement aux objectifs énumérés ci-dessus, l'élève démontre sa capacité à / de:

1. Intelligence musicale:

Capacité de perception de la cohérence musicale.

Analyser une pièce musicale issue du répertoire qu'il a travaillé, en retrouver la forme, déterminer la structure mélodique, la tonalité, les cadences, les modulations importantes et les justifier.

Réaliser sommairement une analyse de forme sonate.

Démontrer une connaissance suffisante des 24 tonalités.

Pouvoir respecter scrupuleusement les indications, phrasés et articulations d'une partition.

Pouvoir présenter et situer dans son contexte historique et, ou, de création, une œuvre jouée.

Faire preuve de curiosité et d'envie de découvrir par une attitude active le monde de la musique (rencontres, concerts, écoute, lecture,...)

2. Maîtrise technique:

Capacité de l'élève à dominer la réalisation neuro-motrice des éléments techniques propres au jeu instrumental

Présenter deux œuvres musicales de style différents et d'une certaine vélocité et démontrer qu'il est possible de les interpréter dans un tempo stable et approprié, sans accidents majeurs avec une expression en adéquation avec le style et l'esthétique de l'œuvre.

Jouer un extrait d'une des suites de J.S. Bach.

Jouer une sonate ou un concerto en entier.

Jouer tout le répertoire de mémoire.

3. Autonomie:

Capacité de l'élève à découvrir seul une pièce de difficulté équivalente à celle que sa formation lui a permis d'atteindre.

Choisir seul un morceau adapté à ses connaissances propres.

Préparer seul, sans aucune aide extérieure et dans un délai de trois semaines, une pièce imposée.

4. Créativité:

Sans a priori de jugement qualitatif et sans réductibilité de style, de forme,... proposer dans le cursus un modèle d'expérimentation voire d'élaboration d'énergie créatrice qui pourrait donner naissance à une composition personnelle ou à un moment d'improvisation interprété en public.

La réussite des socles de compétences donne de plein droit à la poursuite des années suivantes en filière de qualification. En cas d'échec, l'élève sera invité à représenter ceux-ci l'année suivante. Dans le cas d'un nouvel échec, le conseil des études émettra un avis sur l'opportunité de la poursuite des études ou d'une éventuelle réorientation vers une autre discipline.

Bibliographie

Ouvrages de référence dont la liste non exhaustive est constamment variable selon les nouvelles parutions et les affinités individuelles.

De la méthode comme tronc commun;

- HEINZ HERRMAN en 2 volumes (pour celles et ceux qui ont déjà eu un contact avec le cours de formation musicale)
- EDOUARD NANNY (pour celles et ceux qui n'ont eu aucune approche préalable de la musique)
- EMERY CAROLINE, MY BASS IS BEST en 2 volumes (pour les plus jeunes)

De l'échauffement à la maîtrise technique

- JEAN-MARC ROLLEZ volume 1 (échauffements)
- LUDWIG STREICHER volume 1 à 4 (exercices techniques)
- SPECIMEN SIGHT READING TESTS (lectures à vues)

Des recueils de pièces d'hier et d'aujourd'hui pour une approche ludique de la musique

- ASSOCIATED BOARD OF THE ROYAL SCHOOL OF MUSIC (tous les recueils pour leurs diversité de genre, de style et d'époque)
- LEICHTE SPIELSTÜCKE ed. VEB en 2 volumes
- YOKE SOLOS ed. SLATFORD volume 1 et 2
- BERNARD SALLES ed. Gérard BILLAUDOT (tous les volumes)

Des outils pour aborder les musiques d'aujourd'hui

- MILTON WEINSTEIN (pour la musique modale)
- PHILIPPE CORMANN "approche de la walking bass"
- RUFUS REID "The evolving bassist"
- JOSQUIN DES PRES / BUNNY BRUNEL "Bass essentials"
- JAMEY AEBERSOLD JAZZ
- ED. FRIEDLAND « WALKING BASS LINE »

Des exemples de pièces du grand répertoire (finalité Q4 et Q5, T5)

- Sonates de MARCELLO
- Concerto de CIMADOR
- Après un rêve, Sicilienne de G. FAURE
- Sonatine de P. CABUS
- A little concerto de GORDON JACOB
- Suites pour violoncelle (transcription) de J.S. BACH

